

Réaménagement du centre-ville de Bulle

Séance d'information publique
27 avril 2023





Sommaire

1. Historique
2. Enjeux
3. Périmètre d'intervention en matière de mobilité
4. Périmètre de projet
5. Processus de MEP
6. Démarche participative
7. Planning intentionnel
8. Questions et apéritif

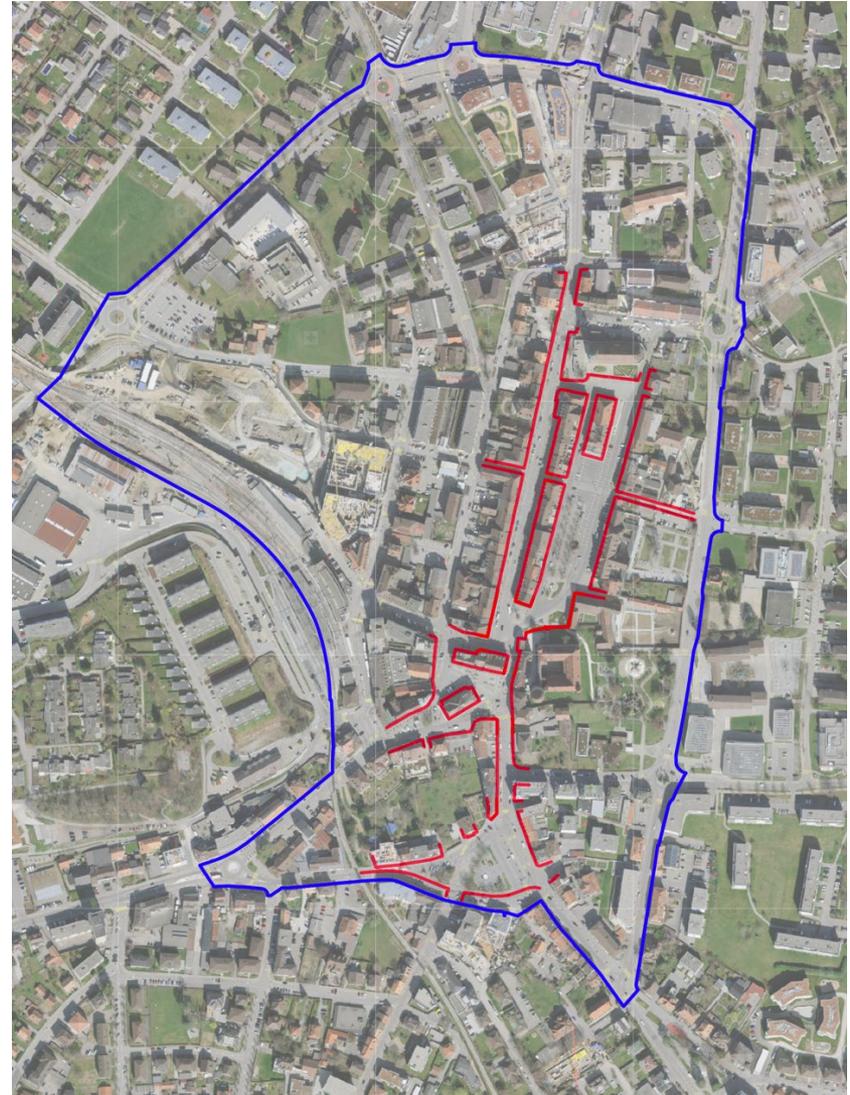
1. Historique

Centre-ville: périmètre névralgique dans l'évolution urbaine de la ville de Bulle

- nouvelle gare;
- développement de nombreux quartiers connexes;
- nécessité d'accompagner l'attractivité commerciale;
- préserver la qualité patrimoniale;
- valoriser les aménagements publics.

Le Conseil communal a décidé de:

- fixer des périmètres d'intervention;
- élaborer un projet par le biais d'un processus de mandats d'étude parallèles (MEP);
- proposer une démarche participative.



2. Enjeux

Cahier des charges élaboré pour le MEP précisant les orientations et les propositions à prendre en compte dans le futur projet:

- réaménagement des espaces publics, en ciblant certains secteurs stratégiques;
- gestion des plantations et des eaux de surface, en intégrant la nécessité de répondre aux enjeux climatiques (îlots de chaleur);
- propositions de régimes de circulation dans un périmètre élargi, tous modes confondus;
- gestion du stationnement (quantification, localisation, gestion de l'offre et des horaires, tarification);
- propositions quant aux fermetures temporaires de certains accès lors de manifestations (sécurisation).



3. Périmètre d'intervention en matière de mobilité

A) Périmètre d'intervention en matière de mobilité:

- Réflexion globale doit être réalisée pour la gestion de la mobilité, tous modes confondus:
 - mobilité douce (MD), transports publics (TP), transports individuels motorisés (TIM), véhicules de livraison.
- Projets devront détailler des solutions en termes de:
 - gestion du stationnement (localisation, quantification, horaires, tarification);
 - régimes de circulation et mesures d'accompagnement.

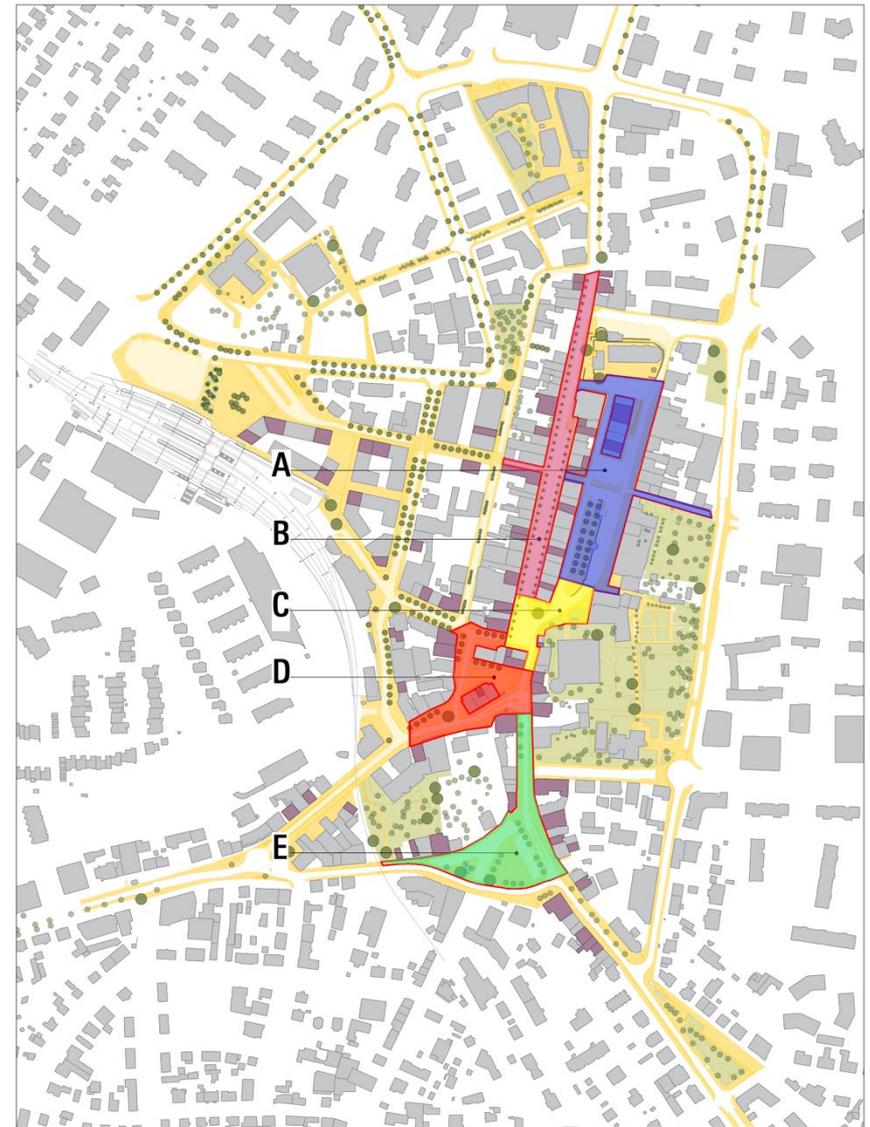


4. Périmètre de projet

B) Périmètre de projet comprend l'ensemble du cœur historique de la ville de Bulle:

- 5 secteurs:
 - Secteur A: Marché
 - Secteur B: Grand-Rue
 - Secteur C: Tilleul
 - Secteur D: Alpes
 - Secteur E: Saint-Denis

- Projets doivent proposer des solutions en termes:
 - usages;
 - matérialités, mobilier urbain, éclairage public;
 - plantations;
 - solutions affinées pour chaque secteur en matière de mobilité et de stationnement, tous modes confondus;
 - priorisations des interventions;
 - rationalisation des coûts.



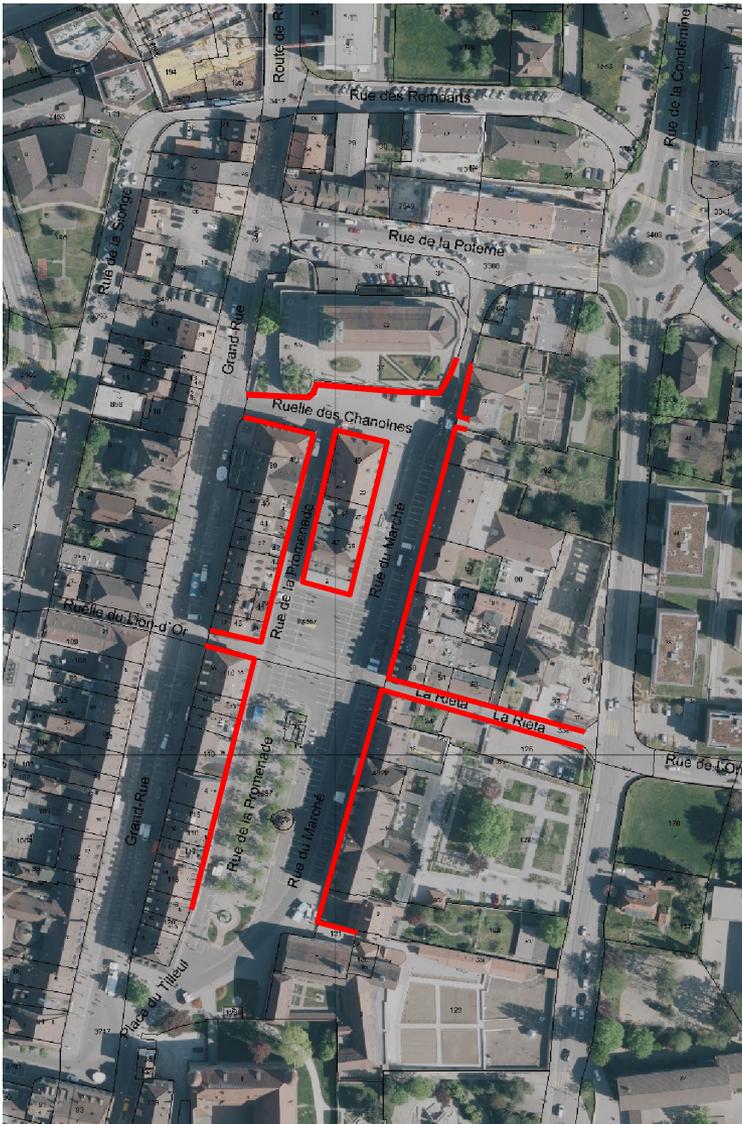
4.1 Secteur A – Marché

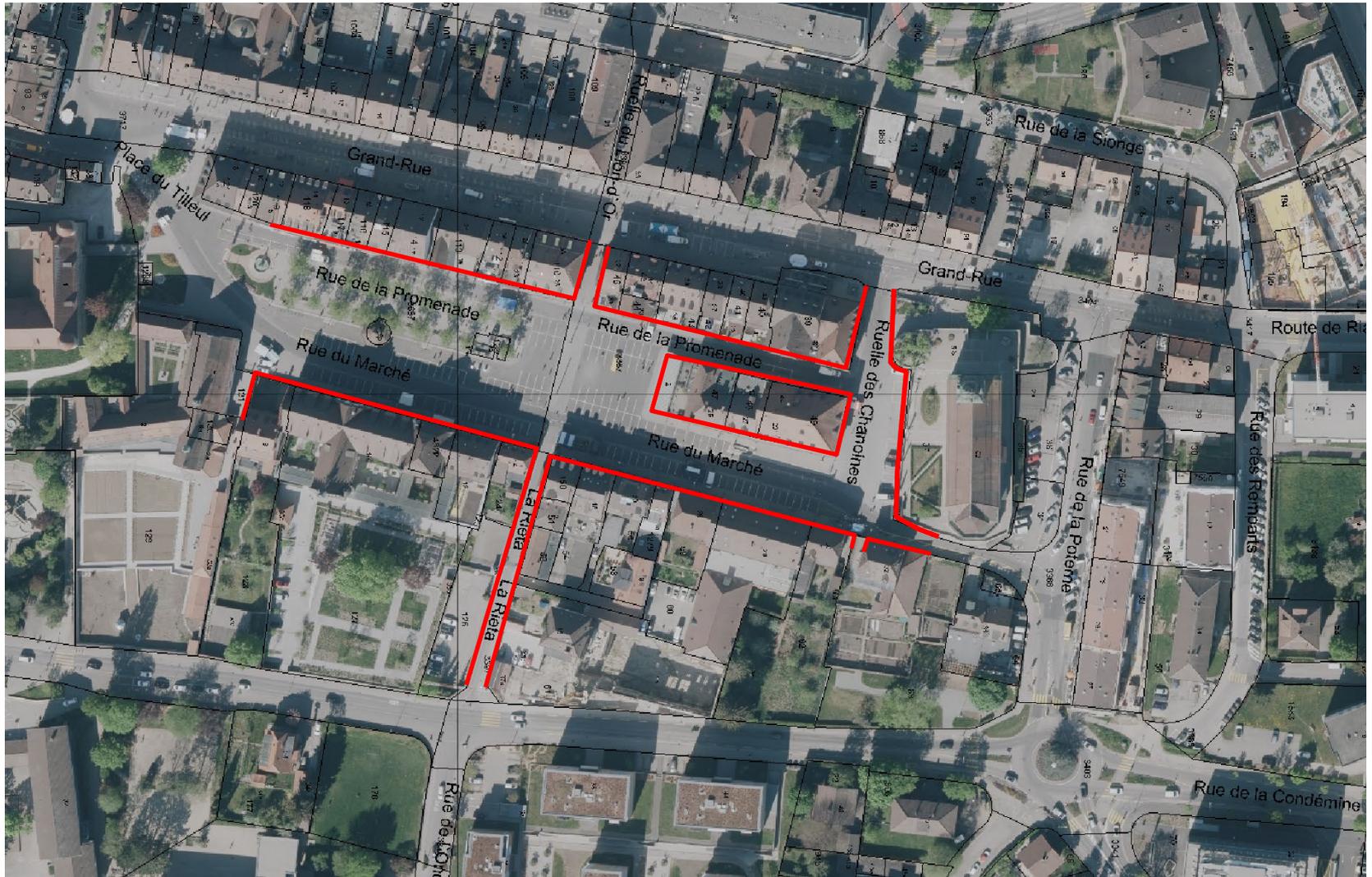
Constat:

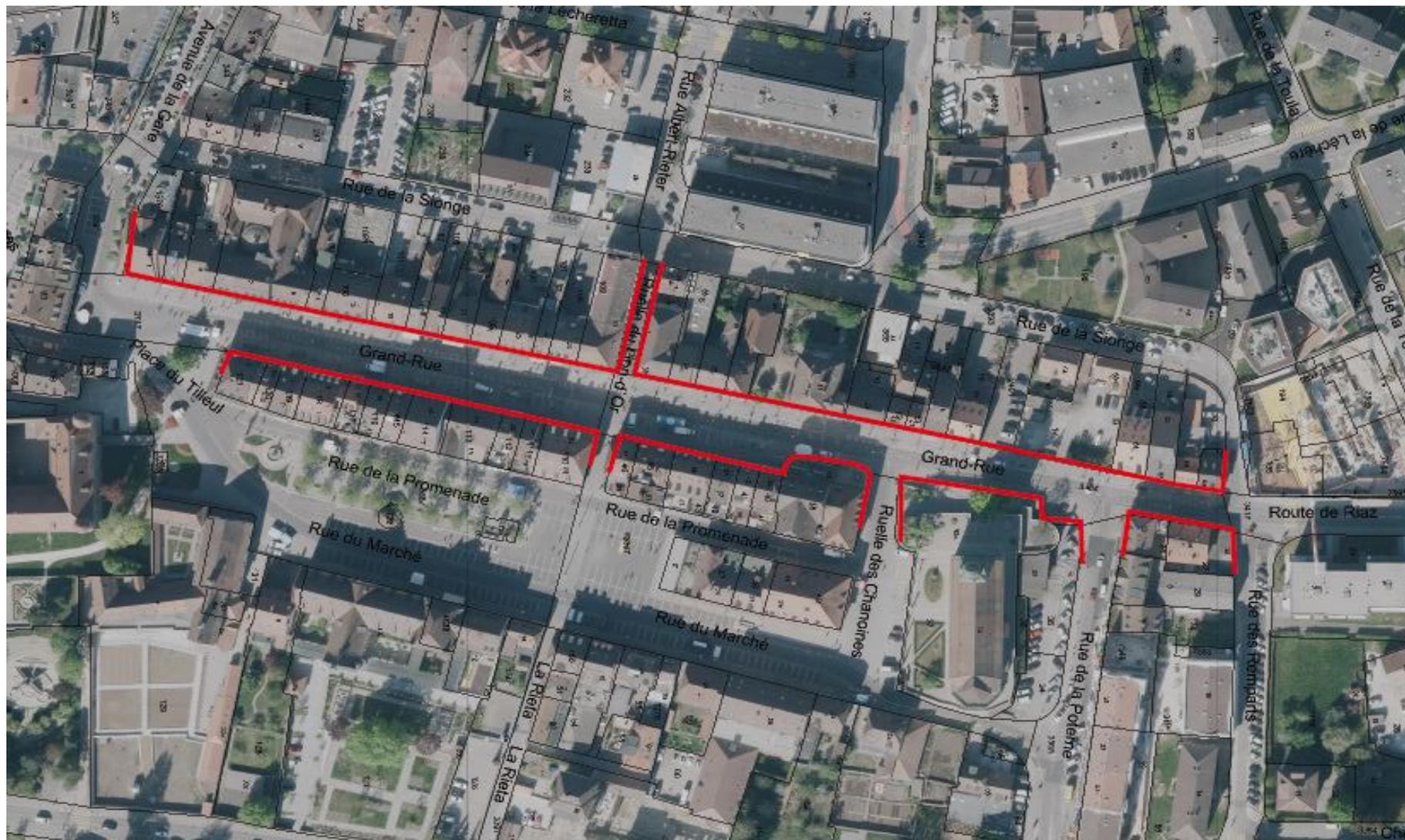
Lieu complémentaire à la Grand-Rue, offrant de multiples possibilités d'appropriation.

Enjeux principaux:

- étendre les secteurs piétons, en particulier à la rue de la Promenade et à la place du Marché (entre le tertre et les Halles);
- privilégier des espaces publics ouverts;
- aménager des terrasses tout en permettant une polyvalence d'usages;
- valoriser l'axe piéton Albert-Rieter - La Rieta;
- créer un axe végétal le long de la rue du Marché;
- intégrer la rénovation des WC publics;
- garantir des places de parc le long de la rue du Marché afin de répondre à un besoin de stationnement pour desservir les commerces et les établissements publics à proximité;
- consolider l'offre en stationnement pour les mobilités douces.









4.3 Secteur C – Place du Tilleul

Constats:

- espace précieux pour le confort des piétons;
- la relation de la place du Tilleul avec la place du Marché, la Grand-Rue et les bâtiments environnants doit être renforcée.

Enjeux principaux:

- revaloriser le secteur entre le tilleul, le parvis du château et le monument Pierre-Nicolas Chenaux;
- améliorer l'appropriation de ses abords (mobilier urbain, matérialité du sol, etc.);
- améliorer et sécuriser les perméabilités piétonnes.



4.4 Secteur D – Alpes

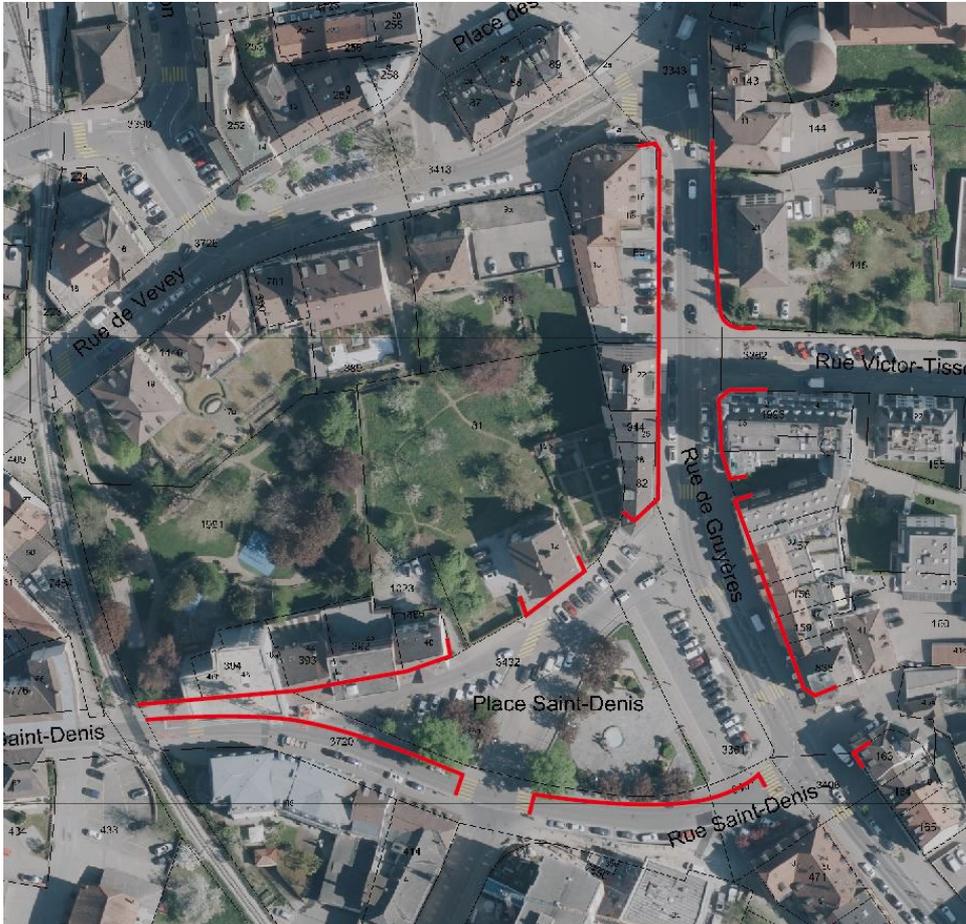
Constat:

Espace ouvert offrant de multiples possibilités d'appropriation par les usagers, en lien avec les commerces et les restaurants du secteur.

Enjeux principaux:

- favoriser les espaces extérieurs pour les établissements publics;
- maintenir des espaces accueillants pour la population;
- implanter un ou plusieurs arbres majeurs;
- réaménager le carrefour Gruyères-Union-Vevey;
- étendre le secteur piéton existant de la place des Alpes;
- maintenir des places de stationnement le long de l'avenue de la Gare;
- évaluer l'opportunité du maintien ou non de la circulation entre La Potinière et la Raiffeisen.





4.5 Secteur E – Saint-Denis

Constat:

- Espace central et lieu de liaison entre:
 - parc du Vieux-Comté;
 - rue Saint-Denis;
 - rue de Gruyères.

Enjeux principaux:

- améliorer l'usage sans pour autant intervenir de suite sur des aménagements complets;
- proposer des aménagements légers et réversibles de manière à répondre aux usages (kiosques, bancs, échecs, pétanque, jeux, etc.);
- améliorer les liaisons piétonnes;
- intégrer la rénovation des WC publics;
- revitaliser la végétation.

5. Processus de MEP

Procédure:

- le MEP doit permettre d'obtenir une vision d'ensemble pour le centre-ville et des propositions d'aménagement pour les 5 différents secteurs;
- intégrer une démarche participative;
- établir un avant-projet conceptuel pour l'aménagement des espaces publics;
- procéder à un appel d'offres, déjà publié le 7 avril 2023 sur le système d'information sur les marchés publics (SIMAP).

Composition des équipes soumissionnaires:

- 1 architecte ou 1 urbaniste, pilote du projet;
- 1 architecte paysagiste;
- 1 ingénieur en transports;
- 1 ingénieur civil;
- d'autres mandataires jugés nécessaires par les soumissionnaires (patrimoine, archéologie, etc.).

5. Processus de MEP

Composition du collège (COPIL):

- 3 représentants du Conseil communal;
- 3 représentants de la Commission d'aménagement;
- 4 spécialistes externes:
 - architecte urbaniste
 - ingénieur en mobilité
 - architecte paysagiste
 - historien spécialisé en patrimoine
- appuis au maître d'ouvrage (BAMO);
- services communaux.

Déroulement du processus de MEP:

- degré 1: 4 équipes
- degré 2: 2 équipes
- synthèse: 1 ou 2 équipes



6. Démarche participative

Pourquoi ?

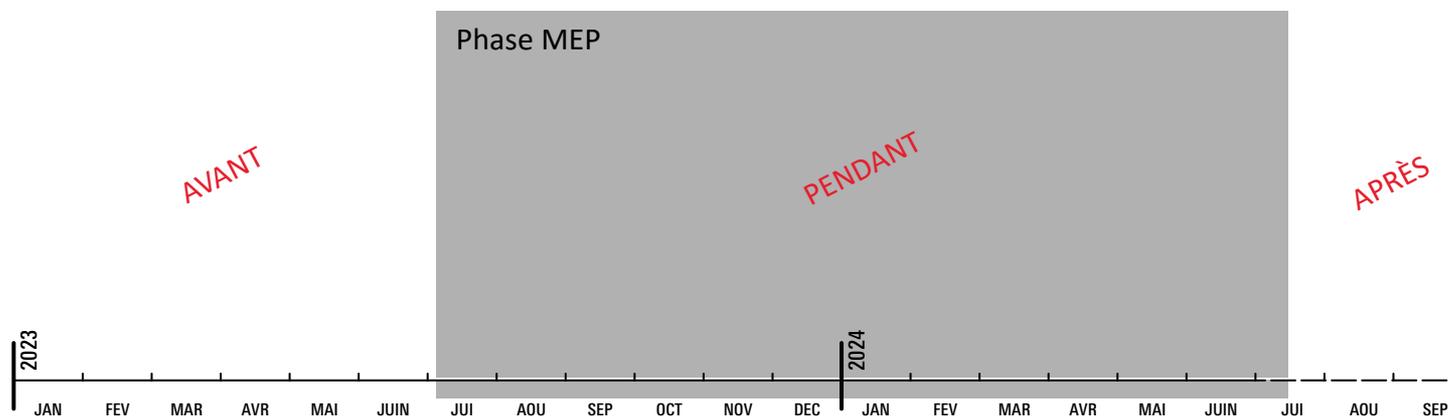
- Définir les besoins de la population en termes d'utilisation du centre-ville
- Nourrir les projets grâce à un échange entre usager·ères et expert·es
- Rendre accessible les processus d'aménagement du territoire
- Créer de la transparence



Exemples d'ateliers participatifs

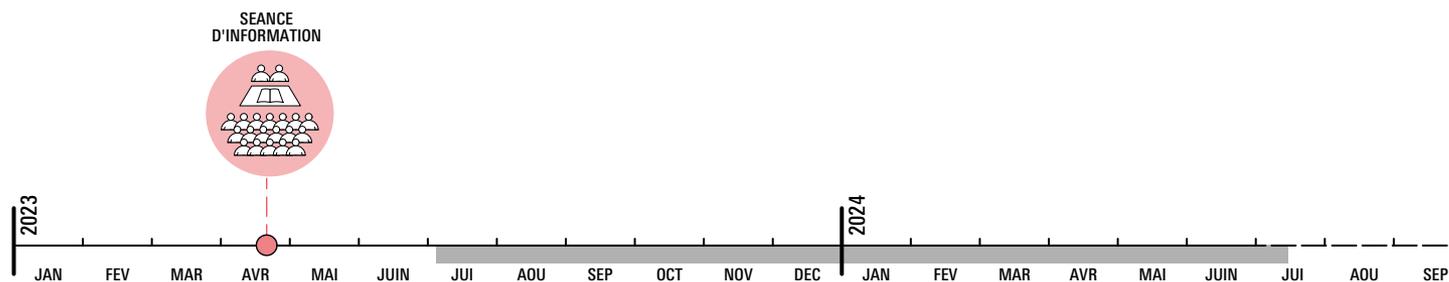
6. Démarche participative

Quand et comment ?



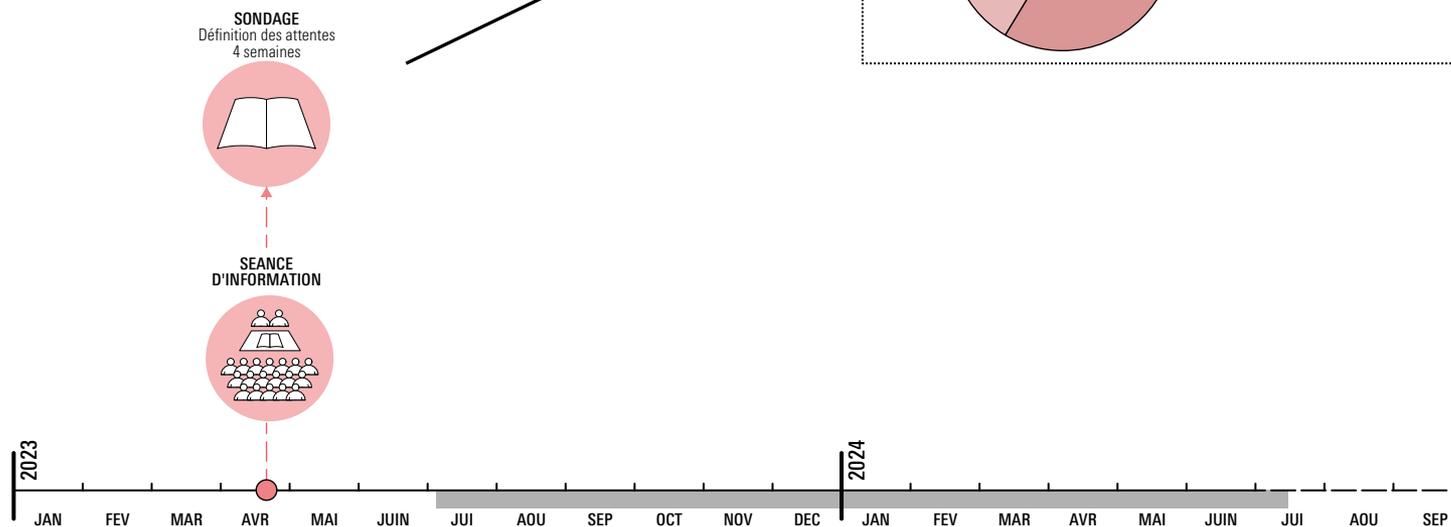
6. Démarche participative

Quand et comment ?



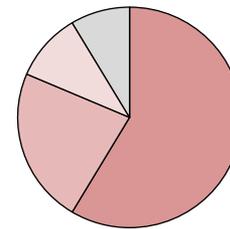
6. Démarche participative

Quand et comment ?



Buts

- Recueillir des avis généraux
- Toucher un grand nombre de personnes
- Définir un groupe représentatif des usager·ères



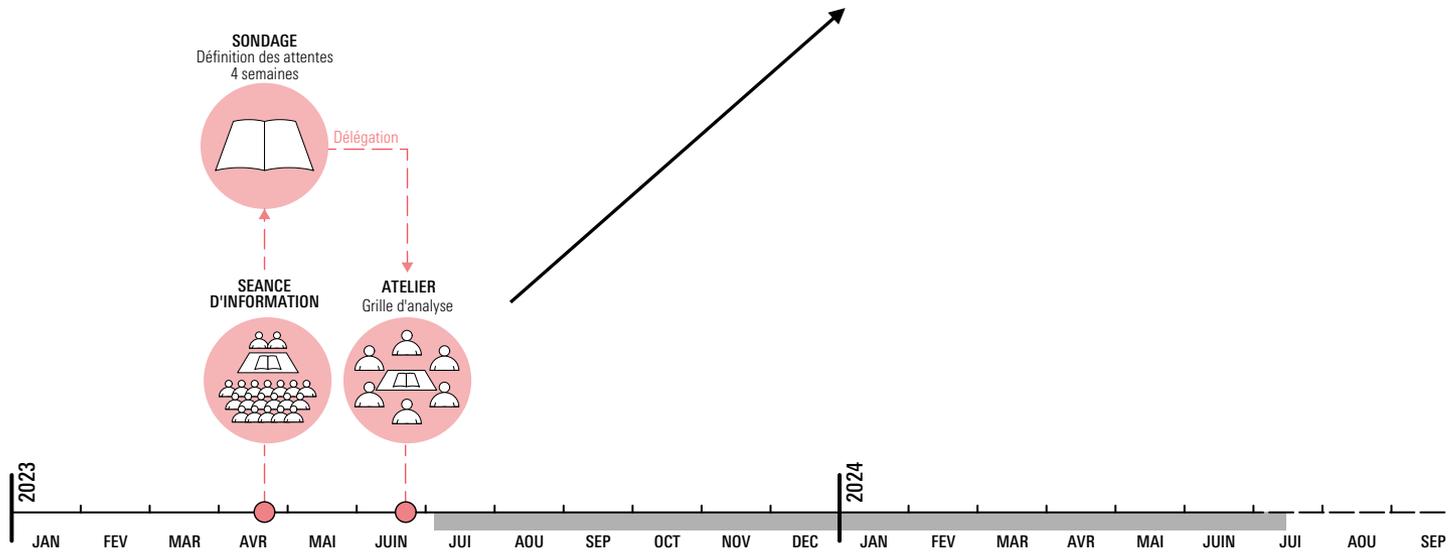
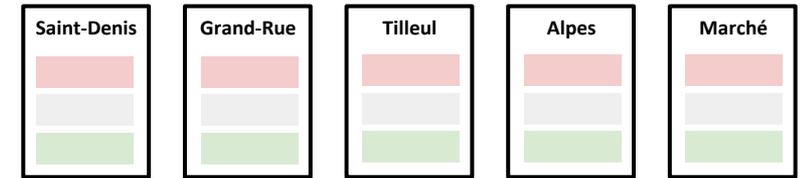
60 % des participant-es pensent que ...

6. Démarche participative

Quand et comment ?

Buts

- Préciser les besoins par secteur
- Nourrir le cahier des charges des mandataires

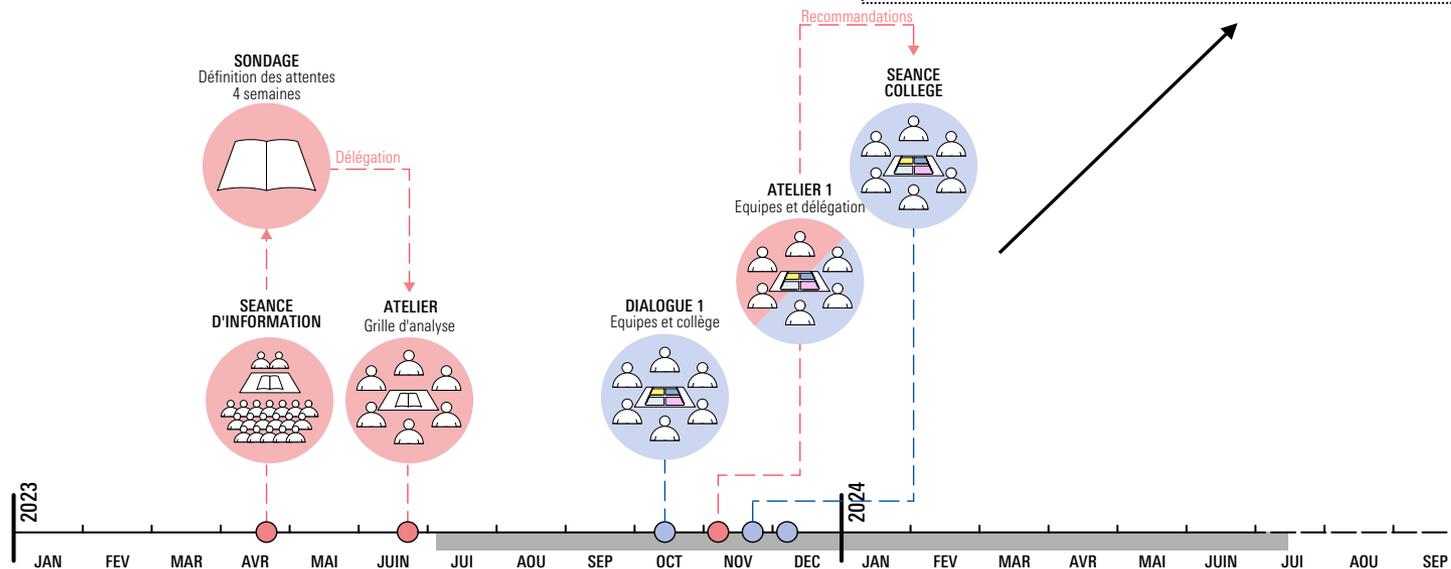


6. Démarche participative

Quand et comment ?

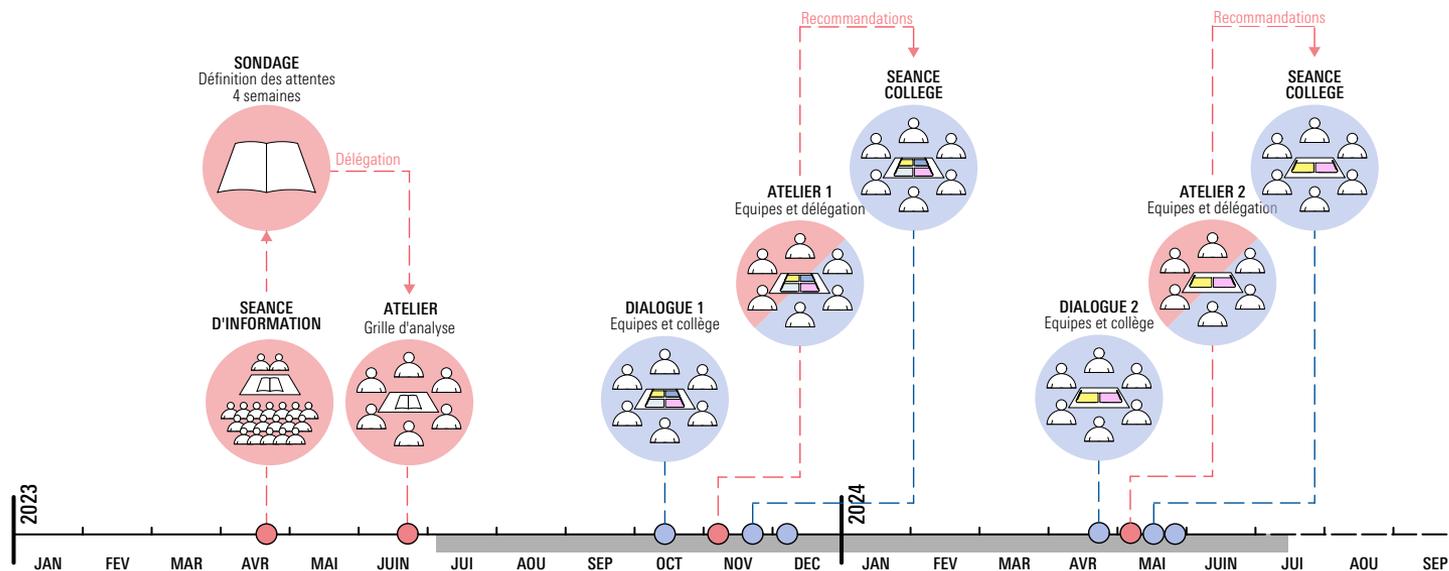
Buts

- Dialoguer entre usager·ères et expert·es
- Lister des recommandations



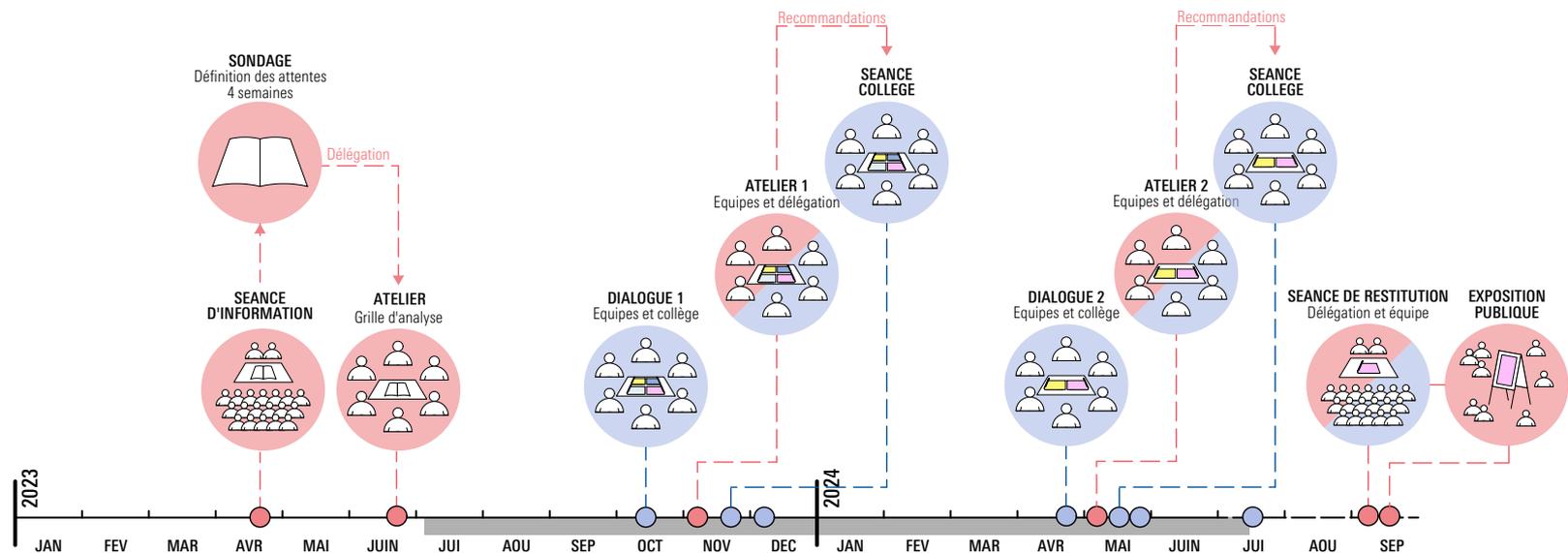
6. Démarche participative

Quand et comment ?



6. Démarche participative

Quand et comment ?



6. Démarche participative

En résumé

Si vous souhaitez contribuer aux réflexions pour le centre-ville de demain:

1. **Remplissez le sondage** et faites le remplir à vos proches (enfants, parents, ami·es)
2. **Signalez votre intérêt** pour rejoindre le groupe représentatif de la population (à la fin du sondage)
3. **Restez informé·e** sur www.bulle.ch/amenagement



7. Planning intentionnel

Processus de MEP:

- Vendredi 7 avril 2023 Lancement de la procédure sélective
- **Jeudi 27 avril 2023** **Séance d'information publique**
- **Jeudi 22 juin 2023 (en soirée)** **Atelier consultatif, lancement**
- Lundi 3 juillet 2023 Séance de lancement des MEP
- Vendredi 13 octobre 2023 Dialogue 1
- **Jeudi 2 novembre 2023 (en soirée)** **Atelier consultatif 1**
- Lundi 4 décembre 2023 Séance de lancement dialogue 2
- Jeudi 25 avril 2024 Dialogue 2
- **Jeudi 2 mai 2024 (en soirée)** **Atelier consultatif 2**
- Jeudi 23 mai 2024 Séance de lancement de la synthèse
- Jeudi 4 juillet 2024 Synthèse
- **Jeudi 5 septembre 2024** **Séance de restitution**
- **Jeudi 12 septembre 2024** **Exposition publique, vernissage**

Questions?

